L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 27 SEPTEMBRE 1860.

G. F. Weisse, E. Duvergé, H. Dufour, E. Hardy } Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans, JEUDI MATIN, 27 SEPTEMBRE.

Pour le feuilleton, voir la deuxième page.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Visites à l'océan de ce jour.

[illegible]

L[illegible] New-York.

[illegible]

Le ticket actuel de la fusion Bell-Douglas a été formé par deux conventions composées de délégués de tout l'Etat. [illegible]

L'appel fait au peuple de New-York a été conçu en termes habiles et de nature à flatter le sentiment qui domine généralement dans la ville impériale, l'amour de l'Union. [illegible]

"C'est là, indubitablement, l'obstacle à surmonter. [illegible]

Deux jours après dans son numéro du 21 le même journal publie les réflexions suivantes : [illegible]

"Vit-on jamais, dans un politique américaine, une combinaison plus complète ? [illegible]

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles d'Europe

DE DEUX JOURS PLUS RECENTES.

Arrivée de l'Anglo Saxon.

REVOLUTION ITALIENNE.

Entrée des troupes sardes dans la Calabre.

Québec, 26 sept.—Le steamer *Anglo Saxon*, capt. Ballantine, parti de Liverpool le jeudi 13 courant et de Londonderry dans la soirée du 14, est arrivé ici aujourd'hui. Ses nouvelles sont de deux jours plus récentes que celles reçues à New-York par le steamer *Adriatic*.

Le packet *Hammonia*, parti de New-York pour Hambourg et Southampton, était arrivé dans ce dernier port le 14 courant. Le *New-York* était en rade de Cowes par la même date, en route pour Brême. Le steamer à hélice, Glasgow, était arrivé à Queenstown le même jour.

Nouvelles commerciales

[Télégraphiées à Londonderry.]

Marchés de Liverpool—Liverpool, 14 sept après-midi.—La circulaire des courtiers rapporte que la vente du coton pour la semaine se termine aujourd'hui est 114,000 balles dont 25 mille achetées par les spéculateurs et 14,000 par les exportateurs.

Le marché a été ferme pendant la semaine et les cotes actuelles sont d'à peu près 1/8 à 1/4 d. au-dessus de celles de la semaine dernière. Les qualités middling et inférieures se sont améliorées, à cause du temps magnifique qui continue en Angleterre et par les bonnes nouvelles reçues de Manchester.

Les ventes d'aujourd'hui (vendredi) sont de 10,000 balles, comprenant 3000 balles prises par les spéculateurs et les importateurs. Le marché s'est clos ferme à des prix pleins, aux cotes suivantes :

Fair Orleans..7 1/2d	Middling Orleans..6 3/4d		
" Mobile..7 1/4	" Mobile....6 1/2		
" Uplands..7	" Uplands..6 1/2		

On estime le stock de coton sur place à 995 mille balles dont 735,000 venant d'Amérique.

Céréales.—Le temps continue à être favorable à la récolte dans tout le Royaume Uni. MM. Richardson, Spence & Co. rapportent la farine calme aux mêmes prix. Le blé actif à des prix pleins; le maïs indien ferme, sans changement dans les prix.

Provisions.—La même circulaire dit que les provisions sont calmes sans changement dans les prix.

Marché monétaire.—Londres, 14 septembre après-midi.—Le *London Times* dit que les fonds anglais sont lourds et que les consolidés ont fermé aujourd'hui à 93 1/8.

Bourse de Paris.

Paris, 13 septembre.—Les affaires à la bourse sont languissantes, la 3 pour cent est à 67 fr. 25.

Nouvelles Politiques.

LE PIEMONT ET LA REVOLUTION ITALIENNE.

Dans son éditorial le *London Times* dit que Victor-Emmanuel voit un terrible concurrent dans Garibaldi dont les succès paraissent suffisants pour commettre toute résistance de la part des Etats de l'Eglise, mais qui le place à la veille d'une collision avec l'Autriche à Venise.

Le *Times* ajoute que la Sardaigne doit prendre maintenant la direction de la révolution sous peine de perdre sa suprématie.

On croit que l'empereur Napoléon pense de même et qu'il n'y a pas de danger à craindre de ce côté.

Insurrection dans les Etats du Pape.

Une dépêche télégraphique de Rome dit que 25,000 hommes de troupe sont repris Pesaro et fait 1200 Allemands prisonniers dans la forteresse.

Le général Bello, commandant les troupes papales, avait ordonné le pillage de la ville, mais il a été fait prisonnier et conduit à Turin.

[illegible]

Les émigrés Sardes dans la Calabre.

Vingt-cinq mille hommes de troupes sardes sont entrés en Calabre le 11 et le 12 septembre.

France.

[illegible]

Envoi d'armes au fort Moultrie.

New-York, 26 sept.—Une dépêche reçue de Washington, aujourd'hui, dit que le gouvernement a envoyé 17,000 fusils aux armes au fort Moultrie, à la bouche du port de Charleston, Caroline du Sud.

Nouvel accident sur le lac Michigan.

Chicago, Ill., 26 sept.—On pense que la goëlette *Ste Marie*, partie de ce port pour le rivière Cédar, s'est perdue dans le même nuit que le steamer *Lord Elgin*; [illegible]

Départ du steamship Asia.

New York, 26 sept.—Le steamship *Asia*, de la ligne anglaise, est parti aujourd'hui pour Liverpool. Il emporte $211,800 en espèces, les lettres de la Nouvelle-Orléans du 22 et les dépêches du 25.

Perte d'un steamboat.

St-Louis, 26 sep.—Le steamer *A. B. Chambers* a coulé bas près de l'embouchure du Missouri, lundi dernier, en revenant ici. [illegible]

Marchés américains.

New York, 26 sept.—[illegible]

Passage des bateaux.

Vicksburg, 25 sept.—Le *Rapides* a passé à 3 heures et la *Louisiana* à 7 heures hier soir, l'*Arkansas Chief* et le *Gladiator* ont passé à minuit.

Rivière—Louisville, 26 sep.—L'Ohio baisse; il y a 3 pieds 6 pouces d'eau dans le canal.

Les aventures des flibustiers.—La goëlette *Taylor*, qui vient d'arriver du Honduras, était partie d'ici le 21 juillet pour Truxillo, avec des renforts pour Walker. [illegible]

On sait que Walker était parti le 21 de Truxillo avec ses hommes, [illegible]

Enfin, toujours battant en retraite, nos aventuriers ont campé sur le Rio Negro et ils sont fortifiés dans cette forme, où ils sont restés jusqu'à leur capture. [illegible]

L'élection dans le Maine.—Les rapports officiels de 380 comtés donnent le résultat suivant:

	Washburn.	Smart.	Barnes.
	64,0??	46,5??	2,4??
Comtés non rapportés, vote de l'année dernière	4,967	4,186	
	68,9??	50,7??	1,4??
Vote de novembre, 1856	67,379	39,080	3,3??
	1,589	11,653	

Ainsi, tandis que le vote républicain de Washburn a perdu 1,489 sur celui de 1856, le vote de Smart (anglaisiste) a gagné 11,653 sur celui de Buchanan. Les journaux qui disent que le Maine est plus républicain qu'en 1856 devraient consulter les chiffres.

Nouvelles politiques.—Le comité démocratique d'Etat de la Pennsylvanie publie un avis pour informer le peuple [illegible]

—M. Douglas a harangué une foule immense à Cleveland, Ohio, le 23 courant. [illegible]

[illegible]

—La convention Breckinridge de Californie doit se réunir à Sacramento pour former un ticket d'électeurs.

Chute périlleuse d'un aéronaute.—On écrit d'Albany le 23 septembre, que M. La Mountain, le célèbre aéronaute, a failli être victime d'un accident. Parti d'Albany, il a fait 30 milles en 30 minutes et en essayant de descendre à Lanesboro dans le Massachusetts, il s'est trouvé pris dans une bourrasque et jeté contre un mur en pierres. [illegible] C'est la descente la plus périlleuse qu'il ait encore faite.

Ornements pour tombeaux.—La maison Michon & Desportes, rue Royale 166, vient de recevoir un immense assortiment d'ornements pour tombeaux.—Voir à l'annonce.

Jambons fumés au sec.—M. A. Calongne, coin Royale et Dumaine, vient de recevoir quelques tierçons de l'excellent jambon *Fleur de Lys*, que nous croyons recommander aux amateurs.

CHRONIQUE LOCALE.

La Recensement.—Le recensement ordonné par les Etats-Unis vient d'être achevé, mais d'après ce qui a été reçu au bureau du Marshall, la population de la Nouvelle-Orléans est de plus de 170,000 âmes, partagées comme suit :

Premier District, environ	55,000
Deuxième District, environ	48,000
Troisième District (au complet)	42,000
Quatrième District, environ	25,000
Total	170,000

La totalité serait à 3,777 habitants.

Présentation d'une bannière aux Everett Guards.—[illegible]

Attaque assassinat.—[illegible]

Cours de cottage.—[illegible]

La catastrophe de la rue Lafayette.—[illegible]

Walter S. Clayton.

Alexander B. Stravenson.

Michael Francis Fitzgerald [illegible]

Patrick Burke [illegible]

Abus de confiance.—[illegible]

—Mardi, après-midi, la locomotive du chemin de fer Pontchartrain [illegible]

LA QUESTION ITALIENNE.

L'*Indépendance belge* résume comme suit un article du *Times* sur les affaires d'Italie :

Les préparatifs que font l'Autriche et le Piémont, en vue d'une nouvelle guerre où se jouera définitivement le sort de la Vénétie, inspirent au *Times* un article fort intéressant. Il reconnaît qu'au point de vue militaire ce n'est pas une tâche au-dessus des forces de l'empire autrichien que de défendre le quadrilatère, et il déclare même qu'il s'étonnerait de voir Garibaldi arriver à Venise par les procédés qui lui ont ouvert les forts de Messine et qui, maintenant, lui préparent une entrée triomphale à Naples. Mais le *Times* se demande à quel prix l'Autriche pourra résister à Garibaldi et il exprime l'opinion qu'elle n'y réussira qu'en achevant sa ruine.

"Le journal anglais considère la Vénétie comme une possession très-enviable, mais il nie que cette province vaille la peine que l'empire autrichien fasse banqueroute pour elle. Il voudrait voir le cabinet de Vienne s'engager plutôt dans des négociations pour la cession de la Vénétie, ce qui lui donnerait le moyen de rétablir l'équilibre de ses finances, tandis qu'aujourd'hui cette province coûte plus qu'elle ne rapporte et oblige l'Autriche à tenir sur pied une armée formidable.

Quant à une guerre entre les Italiens et l'armée de François-Joseph, le *Times* la considère, dès à présent, comme certaine, les Italiens étant forcés par l'honneur, selon lui, de faire une tentative pour arracher la Vénétie à l'Autriche, quelles que soient d'ailleurs les difficultés contre lesquelles, ainsi qu'ils le prévoient bien, ils auront, eux-mêmes, à lutter.

A la suite de cet article, le *Times* en consacre un autre à célébrer les mérites de Garibaldi et la haute valeur de ses opérations dans le royaume de Naples. [illegible]

L'*Opinione* de Turin explique en ces termes la politique du gouvernement sarde :

"On ne peut attribuer à notre Etat le projet d'attaquer l'Autriche, moins encore celui d'attaquer Rome.

"La révolution italienne a eu l'inappréciable avantage d'être dirigée par la sagesse des chefs autant que par l'enthousiasme des masses. [illegible]

"Notre gouvernement ne peut s'écarter d'une politique dont les résultats ont été si bons.

"Nous croyons que le parti libéral qui a soutenu et soutient le ministère est de cet avis, et qu'on a en Italie assez de sens pour éviter de nouvelles complications : [illegible]

On écrit de Rome, le 1er septembre, au *Pays* :

"Le général de Lamoricière a partagé son armée en trois groupes principaux, qu'il a répartis de la façon suivante :

"Un premier corps de 7,000 hommes, est campé près de Macerata et donne la main à la forteresse d'Ancône.

"Un deuxième, également de 7,000 hommes, est établi entre Terni et Spoleto, surveille le bassin du Tibre, [illegible]

La télégraphie, dit l'*Indépendance* du 6 septembre, nous a appris hier que M. le général de Goyon avait reçu de l'empereur Napoléon l'ordre de défendre les provinces des Etats pontificaux [illegible]

La défection du général Nunziante est aujourd'hui hors de doute. Voici la proclamation qu'il adresse aux soldats afin de les inviter à la défection:

Appel du général Nunziante à l'armée napolitaine.

Compagnons d'armes,

[illegible]

VOYAGE DE NAPOLEON III.

L'empereur et l'impératrice des Français ont quitté Chambéry le 5 septembre et sont arrivés à Grenoble le même jour.

Voici les discours prononcés successivement par M. Gaillard, maire de Grenoble, en présentant à l'Empereur les clefs de la ville; par Mgr de Ginouilhac, en recevant LL. MM. sur le seuil de la cathédrale.

Discours du maire de Grenoble.

"Sire,

[illegible]

Voici le discours de Mgr Ginouilhac :

"Sire,

[illegible]

Blondin.—Le "Petit Français," renouvelle demain ses dangereux exercices au Jones Wood. [illegible]

Voici le texte des ordres du jour adressés à la division expéditionnaire de Rome par le général de Goyon et le général de Noue :

ORDRE DU JOUR DU GENERAL DE GOYON.

Paris, 24 août.

Officiers et soldats,

L'Empereur m'a fait reprendre mon service près de lui. Je ne puis qu'en être flatté, car depuis 1854 mes divers services m'avaient privé de l'honneur de remplir mes devoirs d'aide de camp de Sa Majesté.

Je ne puis cependant vous quitter sans vous regretter profondément et sans vous le dire avec un profond sentiment de sincère reconnaissance pour le respectueux et affectueux dévouement que vous m'avez toujours témoigné. Soyez pour mon successeur ce que vous fûtes pour moi, je vous le demande avec confiance, et lui aussi sera fier de l'honneur de vous commander.

Je ne vous oublierai jamais, soyez-en sûrs; j'ai trop eu vous apprécier dans les épreuves que nous avons traversées ensemble.

Officiers et soldats, j'espère que vous garderez quelque souvenir de moi, ne fût-ce que celui de mon affection et de mon désir constant de vous être utile autant que cela était en mon pouvoir.

Le général de division, aide de camp de l'Empereur
Comte de Goyon.

ORDRE DU JOUR DU GENERAL DE NOUE.

Officiers et soldats!

Une décision ministérielle, en date du 24 août, me nomme commandant des troupes françaises à Rome.

[illegible]

Rome, le 29 août 1860.

Le général de brigade, commandant les troupes françaises à Rome,
"Comte de Noue."

(*Ami de la Religion*.)

L'*Adriatico* de Ravenne publie les deux ordres suivants du général Lamoricière :

1re notification.—Nous, général commandant en chef les troupes pontificales, grand'croix de l'ordre Pie IX, grand'croix de la Légion d'Honneur, commandeur de l'ordre de Léopold de Belgique, [illegible]

Art 1er. La ville de Sassoferrato, son faubourg, son territoire et gouvernement sont déclarés en état de siége.

Art. 2. Le marquis Lepri, officier de dragons et aide-de-camp du général en chef, prendra le commandement des troupes et de la gendarmerie et la direction de l'état de siége.

Macerata, palais de la Délégation, le 20 août 1860.

Le lieutenant-général commandant en chef les troupes pontificales.
De Lamoricière.

Deuxième notification.—Le général en chef [illegible]

Vu la notification du 20 août 1860, qui met en état de siége la ville de Sassoferrato, son faubourg, territoire et gouvernement.

Considérant les effets de l'état de siége et tous les droits attribués par ledit état à l'autorité militaire dans le gouvernement de Sassoferrato sont remis à Monsignor Apolloni, délégué de la province de Macerata.

Art. 2. Mgr le délégué pourra abandonner, à sa convenance, en totalité ou en partie, ses droits et attributions au nouveau gouverneur de Sassoferrato ou au lieutenant de gendarmerie.

Macerata, palais de la Délégation, le 21 août.

Le lieutenant général commandant en chef les troupes pontificales.
De Lamoricière.

EXPEDITION DE SYRIE.

(*Correspondance particulière.*)

Beyrouth, 27 août.

Les nouvelles intéressantes que je peux vous transmettre [illegible]. Fuad-Pacha n'a reculé devant aucune des mesures rigoureuses que lui imposaient les événements dont cette ville a été le théâtre. Le 23, dans la soirée, c'est-à-dire quelques heures après le départ de ma dernière lettre, nous avons appris le résultat du procès ordonné par lui contre les 466 individus arrêtés.

57 pendus, 112 fusillés et 292 condamnés aux galères, soit à temps, soit à perpétuité, voilà de quoi montrer aux populations druses que les lois ont toujours leur sanction, qui, pour être tardives, n'en est que plus terrible. Aucun cri, aucune émotion n'a, dit-on, trahi les sentiments de la population en présence de ces exécutions nombreuses, qu'on avait entourées d'un grand appareil militaire. [illegible]

Un ordre du jour du général commandant le corps expéditionnaire nous avait prévenus de leur arrivée et interdit, sous les peines les plus sévères, toute manifestation de l'armée sur leur passage. [illegible]

Nous étions là, par hasard, témoins d'un étrange spectacle, [illegible]

En parlant de Fuad-Pacha, j'ai omis tout à l'heure un fait qui mérite cependant d'être rapporté, comme preuve de l'intelligence déployée par ce ministre dans sa mission. [illegible]

Le lendemain, à l'heure dite, le directeur de la police [illegible]

Tout cela a ramené la confiance; on a mesure que maintenant les chrétiens commencent à rentrer à Damas, tandis que les Druses font trêve, portent dans le Haouran toutes leurs richesses pour opérer au premier signal leur fuite à travers les déserts.

pas du terme de son pénible voyage, et gagner saine, sain et sauf, la rive canadienne.

"En ce moment, des cris d'admiration, des bravos et des hourras retentirent. Blondin fut accueilli et félicité par le duc de Newcastle et par le prince de Galles. Ce dernier lui exprima en français tout son étonnement au sujet de la représentation sans pareille à laquelle il venait d'assister. Il prit les échasses, les examina et les fit passer aux gens de sa suite qui, de leur côté, ne tarissaient pas d'éloges sur le compte du célèbre acrobate.

"Blondin a annoncé son intention de visiter l'Angleterre et de jouer devant la cour. S. A. lui a répondu que dans le cas où il s'y déciderait, il pourrait compter sur sa haute protection.

"Le fait que le prince et sa suite ont assisté à toute la représentation, et sont restés deux heures sans bouger, est très flatteur pour Blondin. Celui-ci, en prenant congé de ses illustres spectateurs, a serré à la ronde les mains de chacun d'eux.

"La journée de samedi sera sans doute consacrée par le "Petit Français," comme la plus belle et en même temps la plus périlleuse de son aventureuse carrière.

(*Courrier des Etats-Unis.*)

Un discours indien.—Au milieu de l'estrade oratoire qui retentit quotidiennement à son accueil les, depuis qu'il a mis le pied au Canada, le prince de Galles a eu du moins une fois le privilége d'être salué par un discours sortant des sommités de la harangue officielle.

Voici l'allocution que lui a adressée Kanwagasti, (le grand Ours du Nord), chef des sauvages de l'île Manitouline :

"Grand Frère.—Le ciel est beau. Nous nous rencontrons ici par la volonté du Grand Esprit.

"Je suis content que la reine ait envoyé son fils aîné voir ses sujets indiens. Je suis heureux de vous voir ici aujourd'hui. J'espère que le ciel restera beau, et donnera le bonheur aux blancs et aux Indiens.

"Grand Frère.—Quand vous étiez petit enfant, vos parents vous disaient qu'il y avait des Indiens au Canada et vous avez vu ce peuple.

"Je suis un des chefs Ojibbeway ; je représente la tribu que vous voyez réunie ici pour souhaiter la bienvenue à leur Grand Frère.—Vous voyez les Indiens qui vous environnent.

"Ils ont appris qu'un jour à venir vous mettrez sur votre tête la couronne britannique, et que vous prendriez possession du trône d'Angleterre.

"Leur désir le plus ardent est que vous ne les oubliez jamais."

Le prince a répondu qu'il était reconnaissant de ces vœux, qu'il espérait que le ciel serait toujours beau, et qu'il n'oublierait jamais ses frères rouges.

La fièvre en frissons! La Fièvre en frissons!!—De tous les remèdes offerts au public pour les fièvres en frissons, PAMBA DU DR HOSTETTER est celui qui a reçu le plus d'éloges de la presse et du peuple. [illegible]

A vendre par tous les droguistes et marchands. 24 sep

ATTENTION.

Jeudi, 27 septembre.

Marchandises sèches, bottes, souliers, dash ostes. &c. Nous appelons l'attention des acheteurs sur la vente de marchandises sèches, bottes, souliers, qui aura lieu, aujourd'hui, à 10 heures A. M. au magasin de MM. Turcotte & Blanchard [maison Rouge] [illegible]

S. L. JAMES, Ingénieur et surintendant.

VENTE A TERME.

Linge fait, chemises, caleçons, casimire, draps, &c.

[illegible]

EUG. ROCHEREAU & Co.

Ornements pour Tombeaux.

MICHON & DESPORTES,

Nouvelle-Orléans, rue Royale, 166.

Paris: Passage des Petites-Ecuries, No 5.

Cette MAISON, si connue par l'extrême modicité de ses prix, vient de recevoir un IMMENSE ASSORTIMENT DE COURONNES, CROIX, FLEURS, MEDAILLONS et autres ornements pour tombeaux.

[illegible]

Jamais cette maison n'avait eu à offrir un aussi magnifique assortiment que celui qu'elle vient de mettre en vente. 27 sept—1m

ECOLE PRATIQUE

DIRIGEE PAR CH. CARON.

196, rue Dauphine, entre Ste-Anne et Dumaine

Méthode toute particulière.

[illegible]

A vendre,

UNE machine avec ses accessoires, pour la fabrication du chocolat, [illegible]

A. D. CHARPENTIER.

A Louer,

Une maison en briques pour dépôt de marchandises, pour VINS OU LIQUEURS, rue du Quartier Nos 85 et 37. [illegible]

A. THIERRY, Bayou et Dorbigny.

Demande.

ON demande une dame d'un certain âge pour avoir soin de quatre petites filles et leur enseigner les premiers principes d'éducation. On exige de bonnes recommandations.

S'adresser rue des Champs Elysées No 128, ou à M. Barrois, No 19, marché aux légumes. 26 sept—6

A LOUER.

La maison à deux étages, au coin des rues Roman et Esplanade, [illegible]

W. F. CHAPMAN, 23 Carondelet

CHANDELLES de Paraffine—[illegible] BERNARD TURPIN, 55, rue de la Vieille Levée

SAFRAN espagnol—[illegible] BERNARD TURPIN. 55, rue de la Vieille Levée

REÇU par le bateau Marengo—[illegible] M. A. CALOGNE, Roc. Royale et Dumaine

EN débarquement du navire Baden, du Havre—[illegible] CAMILLE LACOSTE, No 200, rue Royale, coin Dumaine

EN débarquement du navire Baden, du Havre, 2000 demi-bouteilles de 3 galons, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, 37 rue de Louis

VINS d'Espagne—[illegible] F. SANCHO, 220 Vieille Levée, entre Dumaine et St Philippe

DIVERS—[illegible]

COGNAC—[illegible] F. SANCHO, 220 Vieille Levée

EAU-DE-VIE DE COGNAC—[illegible] W. H. VREDENBURGH, No 35, Vieille Levée

MUSCADE—[illegible] W. H. VREDENBURGH, No 35, Vieille Levée

VIN ROUGE en barriques [illegible] W. H. VREDENBURGH, No 35, Vieille Levée

A Rrivé par le navire Globe, capt. Barker, du Havre: [illegible] CAMILLE LACOSTE, No 200, rue Royale, coin Dumaine.

A Rrivé par le navire Bamberg, attendu du Havre—[illegible] CAMILLE LACOSTE, No 200, rue Royale, coin Dumaine

184,600 cigares de la Havane, de différentes grandeurs et marques—[illegible] BORNIO & BROTHER, rue Gravier, No 34

CHAMPAGNE de Piper Heidsieck—[illegible] B. TURPIN, 55, rue Vieille Levée

EN débarquement du navire Baden, du Havre—[illegible] V. MAIGNAN, 17, rue St Louis

EN débarquement du navire Alice Ball, de Bordeaux, [illegible] V. MAIGNAN, 17, rue St-Louis

[illegible]

Union Guard—7e et 8e wards du 2me District.

Vous êtes requis, au rendez-vous habituel, jeudi soir, 27 du courant, à 7 heures, complètement équipés, pour parcourir le Troisième District. Le cortége ne franchira positivement pas les limites du Troisième District.

Par ordre du Président,

AUG. DUQUERCRON. LOUIS POWER, secrétaire.

Ralliez-vous! Ralliez-vous!! Ralliez-vous!!!

CLUB DOUGLAS No 1—SEPTIEME WARD.

LES membres de ce Club sont priés d'assister à l'assemblée régulière qui a lieu vendredi prochain 28 du courant, à l'"Etoile Polaire." Tous les membres sont priés d'être ponctuels.

Par ordre du Président. Le DE ROCHE, secrétaire

ACADEMIE DE MUSIQUE,

CI-DEVANT

Amphithéâtre de Spalding & Rogers.

LE Directeur a l'honneur d'annoncer que l'ouverture de l'établissement est fixée à LUNDI, 1er octobre 1860, et sera inaugurée par les représentations des

Minstrels de Rumsey & Newcomb,

[illegible]

Société de Bienfaisance des fils de la Louisiane.

CONFORMEMENT à la section 4, art. 11, de la constitution, les membres de cette société sont priés de se réunir, dans leur salle à l'encoignure Grands et Champs Elysées, Troisième District, DIMANCHE, 30 septembre 1860, à midi, afin d'élire les officiers de l'année.

Les membres sont priés d'être ponctuels.

Par ordre du président, AUG. LAROSY, Secrétaire

Collége Commercial de la Nouvelle Orléans, dirigé par M. Dolbear,

Dans les bâtisses Story, encoignure Camp et Commune.

TOUTES les personnes qui désirent avoir les meilleures règles pour écrire de BONNES PLACES, [illegible]

RUFUS DOLBEAR, président.

Collége des Jésuites,

Baronne et Commune.

LUNDI prochain, premier octobre, les classes seront rouvertes dans cette institution.

L. CURIOZ, sup.

Bureau de la compagnie du Chemin de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans.

No 4, rue Royale

DES propositions cachetées seront reçues à ce bureau [illegible]

E. L. JAMES, Ingénieur et surintendant.

AVIS.

DEPUIS le 1er août dernier, MM. C. W. MEMLIDAU et CHARLES T. DUGAZON sont intéressés dans les affaires de notre maison et chargés de notre procuration.

EUG. ROCHEREAU & Co

J. D. DAMERON & Co,

Rue de Canal, No 184.

OFFRENT au public un choix de tous les genres de Tapis veloutés, Wilton et Bruxelles, Impérial, 3 plis et Ingrain, Devants de cheminées, baises, paillassons, &c.

Toile cirée.

Etoffes à rideaux.

Abat-jour.

[illegible]

MANTEAUX, MANTELETS, BURNOUS.

THEO DANZIGER

Nos 228 et 230, Rue Royale,

Enc. St-Philippe,

ANNONCE à ses amis et à sa clientèle qu'il a fait reconnu un grand assortiment de

MANTEAUX et MANTELETS } en DRAP, SOIE et VELOURS,

et du dernier genre.

ON DEMANDE

UNE BONNE GARDIENNE, parlant français, pour prendre soin de deux petits enfants.

L. W. LYONS, Enc. St-Charles et Common.

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CABADAVANT, chirurgien dentiste, No 146 rue Royale, [illegible]

A vendre et à louer.

A LOUER—UNE belle maison de résidence située rue du Quartier No 151.

A VENDRE—Deux belles maisons de résidence [illegible]

L. & A. LEBEAU, 34, Passage de la Bourse

Bi-Sulfite de Chaux.

[illegible] C. P. MARCELIN, agent.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé une société, pour le commerce des grains en général, sous la raison M. DE MAHY & Co, au No 81, Natchez Alley.

M. DE MAHY, F. ARNAUD, JOS. E. DE MAHY

Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1860.

Changement de local.

ALVAREZ, FERNANDEZ & Co. ont transporté leur MAGASIN de la rue de la Douane, No 84, à la rue VIEILLE LEVEE, No 52, encoignure Bienville.

Terre à vendre au Texas.

1107 ACRES DE TERRE, une partie boisée, convenable pour une ferme ou l'élève des bestiaux, dans le comté Brazoria, [illegible] ALVAREZ, FERNANDEZ & Co, Vieille Levée No 52, encoignure Bienville

Cigares de la Havane.

CONSTAMMENT en magasin, un assortiment choisi des marques suivantes :

[illegible]

A vendre par F. RIVAS, No 26, Vieille-Levée entre Douane et Bienville.

Maison Meublée.

128.........RUE ROYALE.........128

ENTRE ST-LOUIS ET TOULOUSE.

MME F. PRATS annonce respectueusement qu'elle vient d'ouvrir une maison meublée, [illegible]

Commis pharmacien.

UN jeune homme sachant le français et l'anglais et qui a travaillé dans la pharmacie, désire trouver une place de commis pharmacien. [illegible]

A LOUER.

Une maison haute en briques, avec boutique, à l'encoignure des rues St-Philippe et St-Claude, [illegible]

COUVERTURES FRANÇAISES

De 3 points et demi.

NOUS offrons aux planteurs, à très bas prix, d'excellentes COUVERTURES FRANÇAISES, [illegible]

C. A. BARRIERE & BRO. rue du Canal, No 130, Batisses Touro

Raffinerie Carondelet

ET FABRIQUE DE BISCUITS.

LES soussignés, seuls agents de l'établissement ci-dessus, [illegible] AUGUSTIN & THIBAUT

Distillerie et fabrique de chocolat.

35 et 37... Rue Quartier ...35 et 37

[illegible] L. C. CRESSON

VIN ROUGE—[illegible] FREAU & COUTURIE, rue Gravier, Nos 31 et 33

DEMOCRATIE NATIONALE.

BUREAU DU COMITE EXECUTIF POUR L'ETAT DE LA LOUISIANE. Nouvelle-Orléans.

POUR PRESIDENT:

STEPHEN A. DOUGLAS, DE L'ILLINOIS.

POUR VICE-PRESIDENT:

HERSCHEL V. JOHNSON, DE LA GEORGIE.

Electeurs présidentiels:

Premier District—Col. MAUNSEL WHITE, Plaquemines. Electeur.

CH. BIENVENU, St-Bernard, Substitut.

Deuxième District—PIERRE SOULE, Orléans, Electeur.

W. G. MULLEN, Orléans, Substitut.

Troisième District—GUSTAVE LEROY, Jefferson, Electeur.

DESIRE LEBLANC, Ascension, Substitut.

Quatrième District—J. DUNCAN STUART, Est Bâton-Rouge, Electeur.

W. E. WALKER, Livingston, Substitut.

Cinquième District—Hon. JOSHUA BAKER, Ste-Marie, Electeur.

W. W. WHITTINGTON, Rapides, Substitut.

Sixième District—Col. N. D. COLEMAN, Madison, Electeur.

J. H. T. RICHARDSON, Morehouse, Substitut.

Par ordre du Comité Exécutif pour l'Etat de la Louisiane.

G. W. MUNDAY, président.

Geo. A. FOSDICK, vice-président.

LOUIS DUFAU, secrétaire.

LIBRAIRIE RELIGIEUSE,

Classique et Scientifique,

ORNEMENTS D'EGLISE, et grande variété.

CH. GUERINEAU, Agent.

167...Enc. des rues Royale & Orléans...167

REÇU par le dernier arrivage de France, [illegible]

BOULANGERIE A VENDRE.

ON offre à vendre une boulangerie bien achalandée, avec cheval, voitures, etc. [illegible]

Académie Jefferson,

Rue Bourbon, No 45, Nlle-Orléans.

DIRIGEE PAR

G. J. LORD.

L'ouverture de cette institution est fixée au 3 septembre [illegible]

COLLEGE

Rue Dryades, entre Clio et Erato.

Dirigé par Charles Lavender

M. LAVENDER a l'honneur d'annoncer aux familles et à ses élèves que la réouverture des classes sera fixée

Lundi, le 3 septembre.

Pour les Prospectus s'adresser au Collége ou à M. Commack à la Banque des Citoyens.

A louer.—A livrer immédiatement.

Une bonne maison et le mobilier, [illegible] D. DE GOICOURIA, No 75, rue du Camp.

TABAC MEXIQUE.

50 balles TABAC MEXIQUE, tripes et capas, à vendre à bon marché par TINCHANT FRERES, No 4, Front Levée.

A VENDRE

DEUX MACHINES A VAPEUR, presque complètes, [illegible] M. A. DE LIZARDI & CO, Rue Bienville, No 52

DEMANDE.

UN jeune homme, possédant une belle écriture, et les deux principales langues, [illegible]

A louer,

UNE maison en briques, à deux étages, [illegible] X. LAMBERT

A vendre à l'amiable,

UN jeune nègre créole âgé de 17 ans, [illegible]

VIN.........VIN.

REÇU par le Destino de Barcelone: [illegible] ANTONIO COSTA, 13, rue de la Douane

Changement de domicile.

JE préviens le public que je viens de transporter le bureau de courtage au No 109 rue de la Douane, [illegible] J. B. DERBEY, courtier.

AVIS.

A DATER du 1er courant, M. A. COUTIX, [illegible] BONGE, BURLAGE & Co., 24, rue Bienville.

Nlle-Orléans, le 1er septembre 1860.

AVIS.

LA société qui a existé jusqu'à ce jour, dans cette ville, sous la raison Romagosa & Magi, est dissoute [illegible]

F. ROMAGOSA, JAYME MAGI.

Nlle-Orléans, 5 juillet 1860.

Changement de domicile.

LOUIS FALK, tailleur, [illegible]

Bouteilles! Bouteilles!

250 paniers de 100 bouteilles chaque. [illegible] A. CARRIERE & Co. 27, Vieille-Levée

CIGARETTES—[illegible] BORNIO & BROTHER, rue Gravier, No 34

DOUBLONS MEXICAINS demandés par T. BAILLY BLANCHARD, Jr. 39, Vieille Levée

EN débarquement de l'Egalité, de Bordeaux—[illegible] T. BAILLY BLANCHARD, Jr. 39, Vieille Levée

SARDINES à l'huile—150 caisses quart de boîtes, à livrer par le navire Rachel, de Bordeaux, à vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr. 39, Vieille Levée

EN débarquement du navire Globe, du Havre, [illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée

ATTENDU incessamment par l'Alice Ball, de Bordeaux—[illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée

ATTENDU par le John Carver de Bordeaux—[illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée

EN magasin—[illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée

ABSINTHE—[illegible] FREAU & COUTURIE, Rue Gravier, Nos 31 et 33.

AU PUBLIC.

LE droit de propriété des marques de cigares et des cigarettes de la Havane "La Meridiana," "Walter-Scott" et "Cristal Palace" [illegible] ALVAREZ, FERNANDEZ & Co. Rue Vieille-Levée, No 52, enc. Bienville

DIVERS en magasin—[illegible] PAUL JUGE & FASSY, 27 St-Louis

BOUTEILLES—275 caisses bouteilles vides à cognac, d'une grosse chaque, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27, rue St-Louis

PATES Truffes et Truffes—[illegible] QUEYROUZE & LANGSDORFF, No 8, 10, 12 et 14, rue St-Louis

Nouveau Magasin de Groceries CAMILLE LACOSTE

A L'HONNEUR de faire savoir au public [illegible]

J. J. ALBERT,

32, rue de Chartres 32,

REÇU par les derniers arrivages de France [illegible]

Ticket National de l'Union.

POUR PRESIDENT:

JOHN BELL, du Tennessee.

POUR VICE-PRESIDENT:

EDWARD EVERETT, du Massachusetts.

ELECTEURS PRESIDENTIELS POUR LA LOUISIANE:

Premier District Electoral.

RIVIERE GARDERE, de St-Bernard, électeur.

G. De FERRIET, d'Orléans, substitut.

Deuxième District Electoral.

L'HON. RANDELL HUNT, de la N. Orl. électeur.

JULES LAVERGNE, de la Nlle-Orléans, substitut.

Troisième District Electoral.

CHRISTIAN ROSELIUS, de Jefferson, électeur.

DUNCAN S. CAGE, de Terrebonne, substitut.

Quatrième District Electoral.

J. O. FUQUA, d'Est Feliciana, électeur.

H. M. FAVROT, d'Ouest Bâton-Rouge, substitut.

Cinquième District Electoral.

THOMAS H. LEWIS, d'Opelousas, électeur.

VALSIN FOURNET, de St-Martin, substitut.

Sixième District Electoral.

JOHN RAY, d'Ouachita électeur.

L'HON. T. L. HODGE, de Caddo, substitut.

Chaque votant donne son vote pour SIX ELECTEURS dont chacun doit résider dans un District et pas dans

QUARTIER GENERAL

Comité Exécutif d'Etat.

Parti Constitutionnel de l'Union.

DES MASS MEETINGS auront lieu comme suit, dans toute la ville, avant l'élection présidentielle.

[illegible]

Les orateurs distingués haranguerons ces assemblées. Les différents clubs attachés au Parti Constitutionnel de l'Union ou BELL et EVERETT et le public en général sont invités de parti, sont respectueusement invités à y assister.

Par ordre du comité, M. MUSSON, Président. THOS CURRY, Secrétaire.

UNION GUARD.

DEUXIEME DISTRICT.

Ce club se réunit tous les VENDREDIS SOIR, à 7 heures et demie, dans la salle de bal D'ORLEANS, rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon. Tous ceux qui sont favorables à l'élection de JOHN BELL à la présidence et d'EDWARD EVERETT à la vice-présidence, sont invités à assister aux séances et à se joindre au club.

Par ordre, R. D. HUBBARD, Secrétaire.

TAPISSERIE ET MEUBLES DE FANTAISIE.

E. FAY & MASSON,

Rue de Chartres, Nos 99 et 101, entre Conti et St Louis.

M. E. FAY, venant d'arriver d'Europe, les soussignés annoncent à leurs amis et au public en général qu'ils reçoivent en ce moment un grand assortiment de meubles riches, palissandre, acajou, chêne et autres [illegible]

E. FAY & MASSON

Modes nouvelles.

EN DEBALLAGE—Un bel choix d'articles de modes et nouveautés arrivés de Paris, comprenant tout ce qui constitue l'ornement de la tête des dames, tels que CHAPEAUX SOIE et VELOURS, PLUMES et FLEURS, VELOURS et SOIERIES pour chapeaux, RUBANS de toutes espèces, OMBRELLES MARQUISES, BLONDES et DENTELLES, PARURES POUR BAL. VOILETTES, GUIPURE, &c., &c., TULLES ILLUSIONS, CREPES et TARLATANES, RESILLES EN FILET avec jais. GANTS DE PEAU ET DE SOIE, MANCHETTES TRICOTTEES, BRODERIES. MANTEAUX pour dames et fillettes, CASQUETTES pour petits garçons. Aussi—Un assortiment complet de CHAPEAUX DE PAILLE pour dames, [illegible] J. DEBBES JR., 68, rue de Chartres

ENTREPOT DE TAPIS.

Rue de Chartres, No 19.

NOUS offrons maintenant, à BAS PRIX, un stock complet de TAPIS, tels que: Moquettes, Wilton, Velours, Tapis de Bruxelles, 3 grains, Ingrains, Vénitiens, Allemands, Coton, &c. TOILES CIREES [illegible] A. BROUSSEAU & Co.

GRAND DEBALLAGE

D'HABILLEMENTS A LA MODE, pour hommes et enfants.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs clients et au public en général qu'ils viennent de recevoir et déballer de leur stock d'habillements pour hommes et enfants, [illegible]

CRAMON & BAZE. près l'encoignure St-Philippe.

Dissolution de Société.

LA société de commerce existant en cette ville sous la raison de CHAUDET & DESSEINT est dissoute depuis le 15 août dernier, par la mort de François Desseint. [illegible] Louis CHAUDET, Liquidateur.

AVIS

LES personnes qui doivent à la société Chaudet & Desseint et celles qui pourraient avoir des réclamations contre elle, sont invitées à venir régler dans le plus bref délai avec le soussigné, liquidateur de la dite société. Louis CHAUDET.

Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, 20 août 1860.

AVIS est donné au public que cette Compagnie n'est plus responsable des pertes occasionnées par le feu [illegible]

Par ordre du Board, E. S. CHARLES, secrétaire

Couvertures de 3 1/2 points.

AYANT reçu par le navire Adelaïde Bell, du Havre, un assortiment de nos couvertures françaises, [illegible]

D. M. MOLMES, 156, rue du Canal.

GROSJEAN & BENETEAU,

DONT le magasin a été détruit dans l'incendie du 9 courant, [illegible]

HOTEL DES MARCHANDS,

A l'encoignure St Charles et Canal,

Nouvelle-Orléans.

Le plus agréable et le mieux situé de la ville.

PRIX DE LA PENSION:

Par jour................$2
Par semaine..............12
Pour les repas seulement...........à part.

BRET & HALLER, Propriétaires.

AVIS.

LES soussignés préviennent leurs clients ainsi que le public en général, qu'ils ont provisoirement transporté leur magasin rue de la VIEILLE-LEVEE PRES DE L'ENCOIGNURE CONTI. FAURES & NORMAN.

Chemin de fer Illinois Central.

DEUX convois partent de Caire tous les jours, le matin et le soir, à l'arrivée des convois de la Nlle-Orléans, [illegible]

Pour arriver à New-York..........3 jours et 6 heures.
" Boston..........3 jours et 12 heures.

W. P. JOHNSON, Agent général pour les passagers, à Chicago.
W. R. ARTHUR, Surintendant général à Chicago.
B. F. LONGLEY, Agent général au Sud, N. O.

T. BACHELIER,

21 et 23, rue des Frondières,

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'il a reçu, [illegible]

A VENDRE.

La propriété rue Rampart, entre Conti et Commune, portant le No 16. [illegible]

Vin rouge

CENT VINGT barriques vin rouge pour familles, en débarquement du navire Fanny Esler, arrivé de Bordeaux, à vendre par FREAU & COUTURIE. Nos 31 et 33 rue Gravier.

EN débarquement du navire Maid of Orleans—[illegible] CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe.

ATTENDU par le John Carver, de Bordeaux; [illegible] BRULATOUR & Co 29, Vieille Levée

EN magasin [illegible]

BOUCHONS—[illegible]

LAPEYRE & BEYRERE,

RUE ROYALE [illegible]

BITTERS des ARABES

CE cordial dont les effets salutaires ont été si bien appréciés par le public, et qui est une des liqueurs les plus demandées dans les cafés, est en vente dans les dépôts suivants:

Dépôt général, F. SANCHO, 220 Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

Succursales, W. LAYMONE, 71, rue du Camp, M. A. CALOGNE, encoignure Royale et Dumaine, et J. LLAMBIAS rue Esplanade et Casacalvo.

[illegible]

JAMES H. PUTNAM

Autrefois de la maison HALL, RODD & PUTNAM. *Facteur de Coton et de Sucre,*

Bureau du [illegible] No 61, rue Carondelet

Cigares de la Havane.

300,000 CIGARES de la Havane de toutes grandeurs, [illegible] EDWD J. NATTES, Rue Tchoupitoulas, No 6, enc. Commune

Cigares véritables de la Havane.

J'AI en magasin et à vendre 500,000 cigares de la Havane, à des prix modérés, [illegible] EDWD J. NATTES. Rue Tchoupitoulas, No 6, enc. Commune.

Saloir de Brashear-City.

CETTE saloirie, située à Brashear-City, est maintenant prête à fournir du cyprès de bonne qualité, [illegible] BLANCHIN & GIRAUD

INSTALLATIONS POUR GAZ.

HENDERSON & GAINES,

109, RUE DU CANAL,

FONT maintenant l'ouverture d'un assortiment complet d'INSTALLATIONS POUR GAZ, [illegible]

PLEYEL, WOLFF & Co. Facteurs de Pianos.

RECOMPENSES OBTENUES.

MEDAILLES D'OR AUX EXPOSITIONS DE 1827, 1834, 1839, 1844.

Hors de concours en 1849.

Médaille d'honneur à l'exposition universelle en 1855.

Messieurs PLEYEL, WOLFF & Co. ayant un seul représentant [illegible]

Nouvelle-Orléans, 27 août 1860. 27 août—3m

PIANOS PLEYEL.

LES soussignés viennent de recevoir, par le navire Globe, arrivé du Havre, un grand nombre de pianos Pleyel, [illegible]

CHARLES A. FLANDRY, Bayou, et Derbigny

Maison à louer.

La grande maison, rue Bourbon, [illegible] L. DESSOMMES

A LOUER.

Une propriété, rue Bourgogne, [illegible] EUG. ROCHEREAU & Co.

A LOUER.

Le magasin [illegible] EUG. ROCHEREAU & Co.

MAISON A LOUER.

La maison No 4, Jackson square, [illegible]

FICELLE FRANÇAISE—Attendu par le John Carver de Bordeaux—[illegible] QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14, rue St Louis

LIQUEURS de Marie Brizard & Roger—Attendues par le John Carver de Bordeaux—[illegible] QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14, rue St-Louis

FRUITS au jus de Teyssonneau—Attendu par le John Carver de Bordeaux—[illegible] QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14, rue St Louis

FRUITS à l'eau-de-vie de Laborie—Attendu par le John Carver de Bordeaux—[illegible] QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14, rue St Louis

EN débarquement du navire "Alice Ball," arrivé de Bordeaux—[illegible] EUG. ROCHEREAU & Co. 16 et 18 rue St Louis

EN débarquement du navire "Alice Ball" arrivé de Bordeaux—[illegible] HENRY VALETON & Co. 27, 29 et 31, rue Bienville

ARrivé par le navire Globe, capitaine Barker du Havre—[illegible] M. A. CALOGNE, 205 et 207, rue Royale, encoignure Dumaine.

A VENDRE et en débarquement du navire "Globe," capitaine Barker, du Havre—[illegible] CAMILLE LACOSTE, No 200, rue Royale, coin Dumaine.

EN débarquement du navire Alice Ball, arrivé de Bordeaux—[illegible] X. LAMBERT, No 32, ci-devant No 62, rue des Magasins

MUSCADE—[illegible] B. TURPIN, 55, rue Vieille Levée

HUILE de graines—[illegible] B. TURPIN, 55, rue Vieille Levée

BIERE de Tennent—[illegible] B. TURPIN, 55, rue Vieille Levée

BIERE d'Allsopp—[illegible] B. TURPIN, 55, Vieille Levée

LONDON Porter—[illegible] B. TURPIN, 55, Vieille Levée

INDIGO de Manille et de Caracas—[illegible] B. TURPIN, 55, rue Vieille Levée

ETIQUETTES et Capsules pour bouteilles—[illegible] B. TURPIN, 55, rue Vieille Levée

MAQUEREAUX NOUVEAUX—[illegible] GABRIEL PASCAL, No 27, rue Vieille Levée

COGNAC, qualité vin, champagne, cognac, cordial, &c., &c.—[illegible] J & J. TARDOS, 43, rue Vieille-Levée

EN débarquement de la barque Eglantine, venant de Bordeaux—[illegible] J. & J. TARDOS, 43, rue Vieille-Levée

VIN ROUGE—[illegible] VOR. MAIGNAN, 17, rue St-Louis

EN débarquement du navire Eglantine, arrivé de Bordeaux—[illegible] HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31, rue Bienville

EN débarquement du navire Eglantine, venant de Bordeaux, [illegible]

CHAMPAGNE—[illegible] B. PLASSAN, rue Vieille Levée, Nos 36 et 40

ATTENDU incessamment de Marseille par le navire Mount Vernon—[illegible] PAUL JUGE & FASSY, 27, rue St-Louis

EAU DE ROSE—A vendre par les soussignés—[illegible] PAUL JUGE & FASSY, No 27, rue St-Louis

Selles, Eperons & Trousses

[illegible]